

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg
Band: 4 (2002)

Artikel: Singulier? : Le sanglier de Rue
Autor: Agustoni, Clara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Clara Agustoni

Etrange et fortuite découverte du siècle passé, le bronze de Rue a tout de suite attiré le regard des savants de l'époque et continue de susciter la curiosité de ceux qui l'observent aujourd'hui.

Singulier? Le sanglier de Rue

Trouvé à Rue il y a près d'un siècle, le petit sanglier en bronze (fig. 1) soulève un certain nombre d'interrogations, dont témoignent les premiers chroniqueurs comme les études plus récentes. Cependant, les explications que les savants ont avancées ne paraissent pas toujours satisfaisantes¹.

A mon tour, je me suis trouvée confrontée à cette problématique vaste et complexe, qui touche à la compréhension générale de l'objet, à sa technique de fabrication, à sa fonction et à sa datation. J'ai opté pour une approche diversifiée et pluridisciplinaire qui m'a amenée à montrer le petit sanglier à des spécialistes de différents domaines, dans le but de mieux saisir la trouvaille archéologique. La statuette a été soumise entre autres à des analyses physiques, au regard attentif d'un bronzier, aux réflexions d'un garde-chasse.

Données techniques

Le sanglier de Rue est une figurine en bronze, coulée à la cire perdue², en une seule pièce. De fines reprises au ciseau dessinent çà et là le pelage dense et touffu de l'animal, témoignant d'un travail soigné et précis. L'artisan-artiste a eu recours à la lime pour les finitions des deux anneaux qui se trouvent sur la tête et sur l'arrière-train; le bout du sabot antérieur droit semble avoir subi le même traitement, mais vraisemblablement à une époque récente. Les pattes de devant, légèrement «de travers», doivent apparemment leur forme à un défaut de moulage déjà présent dans le modèle en cire. Les deux trous visibles l'un derrière l'oreille



Fig. 1 Le sanglier de Rue, vue latérale droite (MAHF, inv. 4514; L: 13,50 cm; h: 13 cm; ép.: 4,50 cm; 1176,70 g)

1 La statuette a récemment été l'objet d'une communication au MAHF dans le cadre de l'œuvre du mois. L'occasion se présentait donc de reprendre les différentes interprétations et d'essayer d'élucider les énigmes qu'elle semble poser depuis toujours.

2 Pour cette technique, cf. Girard, J., Dictionnaire critique et raisonné des termes d'art et d'archéologie, Paris, 1997, 187.

3 Zurich, Musée National Suisse, n° 27575 (information aimablement transmise par Heidi Amrein).

droite, l'autre à l'emplacement probable de la queue, sont des cassures anciennes peut-être consécutives à des défauts de coulée (points faibles). Quant au tube qui se trouve sous le ventre de l'animal, il s'agit certainement d'un ajout postérieur, sans que l'on puisse en préciser l'époque (cf. encart p. 32). Les deux petites perforations dans les oreilles ne semblent pas anciennes, tout comme celles sous les pattes.

Abstraction faite des deux cassures susmentionnées et de la perte de l'œil gauche, le droit ne subsistant qu'en partie, l'état de conservation de la statuette est bon. La belle patine brune qui recouvre localement la surface pourrait être d'origine. En revanche, celle de couleur verte avait éveillé les soupçons quant à son ancienneté (cf. encart p. 32).

En mars 1921, le Musée National avait chargé M. H. Schmied de faire une copie de l'objet, probablement en plâtre³.

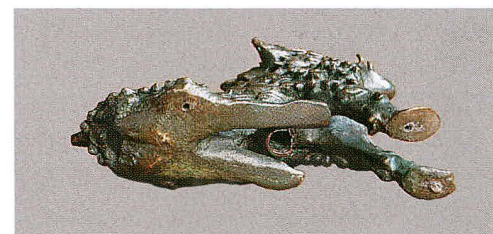
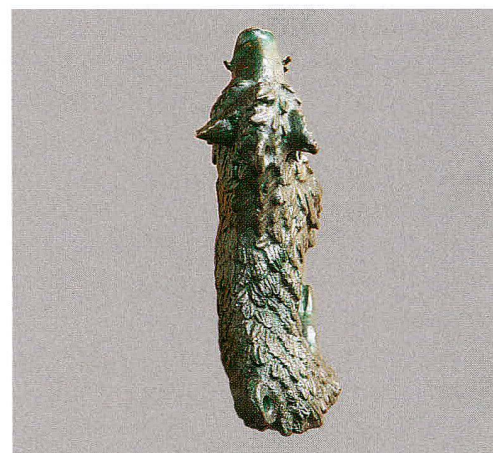
Description

Le sanglier est représenté assis, les pattes arrière cachées sous le ventre, la hure légèrement rejetée en arrière et le groin relevé (fig. 2). La gueule ouverte montre les défenses et les grès, ainsi que la langue. La touffe de poils hirsute entre les écoutes indique l'amorce de la crinière juste redressée, également visible sur l'épine dorsale. Les pieds antérieurs, bien dessinés, montrent les pinces et les ergots; les pattes arrière sont rendues de façon plutôt schématique, tout comme les parties sexuelles, toutefois suffisamment représentatives de la masculinité de l'animal. La position de l'arrière-train, légèrement surélevé par rapport à la partie antérieure, et la surface lisse et plane de sa base suggèrent un socle incliné ou irrégulier. On imagine volontiers un rocher. Des mèches denses et fourniees figurent l'épaisse bourre qui recouvre l'animal à certaines périodes de l'année. Les orbites peu profondes contenaient chacune une inclusion. La couleur rouge de l'œil conservé ne correspond pas à la réalité, mais symbolise vraisemblablement la sauvagerie et la fierté de la bête. Mis à part cette particularité qui semble traduire un trait littéraire bien attesté dans l'Antiquité⁴, la figurine affiche un réalisme impressionnant. L'animal est rendu avec une multitude de détails minutieusement dessinés, témoignant d'une connaissance approfondie du sujet. Sa posture, quoique connue, est inhabituelle pour un sanglier: il n'est pas au repos, mais prêt à bondir, voire à assaillir. Le pelage touffu et abondant correspond au manteau d'hiver, et les mèches pourraient être le résultat de la souillure. Le boutoir à peine retroussé sur la gueule ouverte, l'animal semble grogner puissamment. Tout indique la bête adulte qui, apparemment attaquée, manifeste sa puissance dans un dernier cri, le poil hérissé et l'œil injecté de sang...

Comparaisons stylistiques et datation

L'iconographie et la posture de la statuette de Rue interpellent par leur originalité. Le «curieux spécimen d'art romain ou gallo-romain»⁵ attire les regards et suscite les commentaires. Tous ceux qui se sont penchés sur la question s'accordent à dire que ce n'est pas un véritable sanglier gaulois; mais rares sont ceux qui osent pro-

Fig. 2 Le sanglier de Rue dans tous ses états



4 La littérature antique, d'Homère (*Odyssée*, XIX, 445-446) à Apulée (*Métamorphoses*, VIII, 4) décrit souvent des sangliers impétueux, le poil hérissé, les yeux en flammes. L'utilisation de pierres rouges pour symboliser des yeux ardents de fureur ou d'exaltation est connue par quelques exemples (cf. la ménade conservée à Innsbruck, *Tiroler Landesmuseum*, inv. 5119).

5 ASHF XII, II, 1926, 328.

6 Besson 1911. Mgr Johann Peter Kirsch, professeur à l'Université de Fribourg, partage les mêmes convictions quant à la romanité de l'objet et à la datation. Il en veut pour preuve des statues du Vatican, semblables par l'iconographie et par la technique (*La Liberté*, 15.IV.1911). Antoine-Marie-Albert Héron de Villefosse discute sur le style général du bronze, en le comparant aux sangliers gaulois (*BSNAF* 1912, 253-256); Annalis Leibundgut le mentionne comme bronze romain (*Leibundgut* 1980), Ivonne Manfrini-Aragno l'attribue au style gréco-romain, mais ne propose pas de date (*Bronzes romains de Suisse*, Lausanne, 1978, 35, n° 37).



poser une datation et affirmer que «le sanglier de Rue est une pièce gallo-romaine fabriquée au III^me ou au IV^me siècle de notre ère»⁶.

Son aspect renvoie au style romain, aussi bien par la manière naturaliste de traiter le sujet que par sa facture ou encore par l'attitude de l'animal. L'exemplaire fribourgeois ne trouve en effet pas sa place dans l'univers figuratif celtique qui a développé une imagerie à la fois schématisée et très typée. Reproduit dans toutes sortes de matériaux, le sanglier de l'époque celtique est debout, à l'arrêt et fermement campé sur ses pattes, la hure légèrement allongée et relevée, la crinière souvent hérissée (fig. 4). On le retrouve ainsi représenté sur les casques et les enseignes, les bas-reliefs et les monnaies, sans oublier la multitude de statues et d'ex-voto découverts un peu partout.

La statuaire de l'époque romaine offre d'autres modèles. Il s'agit de sculptures en ronde-bosse comme les sangliers en marbre de Rome (fig. 3a) ou de Florence (fig. 3b), ou encore celui en bronze de Lova⁷. L'animal est assis, mais l'arrière-train est légèrement décalé par rapport au reste du corps, les pattes de côté; le pelage est dessiné par des mèches ou des virgules; la hure parfois penchant sur un côté, il a la gueule entrouverte découvrant les défenses, et les poils de la cri-

Fig. 3 Sangliers «romains»
a: Rome, marbre gris, époque romaine?, XVI^e s.? (Paris, Musée du Louvre, inv. Ma 1353; L: 1,10 m; h: 1,08 m; tiré de D'après l'antique 2000, 157, n° 11)
b: fontaine d'Aix-en-Provence (voir note 7)

7 Le sanglier de Florence, trouvé à Rome, est conservé aux Offices (inv. 63; L: 1,51 m; h: 0,95 m; cf. Mansuelli, G. A., Galleria degli Uffizi. Le sculpture I, Roma, 1958, 78-80, n° 50). Deux copies en bronze ornent l'une la place du Mercato Nuovo à Florence, l'autre la Fontaine au Sanglier à Aix-en-Provence. Le petit sanglier de Lova se trouve à Venise (Musée Archéologique National, inv. br. 627).

8 Les analyses effectuées sur le bronze montrent qu'il s'agit d'un alliage «ancien», sans qu'on puisse mieux préciser la date. La composition de bronze avec un pourcentage de plomb particulièrement élevé est encore connue à la Renaissance, alors que de nos jours cela n'est plus le cas.

9 Hypothèse de Mgr Kirsch, rapportée par La Liberté du 24.XI.1910.

10 Besson 1911. Pour la discussion sur l'ex-voto: Héron de Villefosse, BSNAF 1910, 361-363 et 1912, 253-256.

nière hérissés. L'ensemble, quoique riche de détails réels, n'est par forcément réaliste: la position correspond à celle de la bête au repos, alors que la crinière dressée indique normalement l'agressivité de l'animal!

Quoi qu'il en soit, ces parallèles sont saisissants et évoquent bien un style typique auquel on peut rattacher le petit bronze de Rue. La comparaison avec d'autres représentations de ce type (fig. 5), permet de nuancer la seule datation proposée à ce jour et de la ramener au plus tard au III^e siècle⁸.

La découverte et les premières réactions

La Liberté du jeudi 24 novembre 1910 relate pour la première fois l'annonce de la découverte faite «par M. Maillard, au mois de mai dernier, d'un sanglier en bronze, à 1 m. 50 de profondeur, au bord de la Broye, au-dessous de Rue». La notice fit rapidement le tour des sociétés savantes, et de grands noms du monde académique de l'époque s'intéressèrent à la trouvaille, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. L'attention des spécialistes était attirée par l'aspect et par la datation de l'objet et, plus encore, par sa fonction. La plupart des observations portaient sur les deux anneaux qu'on expliquait comme étant destinés à suspendre la statuette. Dès lors on a cru y reconnaître un vase ou une lampe à huile «dont la mèche aurait passé par le butoir largement ouvert»⁹.

En 1911, l'abbé Marius Besson, futur évêque du diocèse, publie une étude de la pièce, accompagnée de quatre clichés. Survolant intentionnellement les polémiques et les mystères qui entouraient la découverte, il décrit l'objet et analyse les différentes propositions d'utilisation. L'observation attentive du bronze qu'il a enfin pu



voir lui permet, après une évaluation critique de chaque suggestion, d'écartier les premières hypothèses et de proposer, non sans une certaine prudence, un motif de fontaine («le tube, dans ce cas, semblerait trop mince»), une enseigne militaire («le conduit qui traverse la bas du corps aurait servi à fixer l'animal sur une hampe») ou un ex-voto. Cette dernière conjecture lui semble la plus probable, comme à d'autres avant lui¹⁰.

Mais l'histoire se complique. D'abord offerte comme jouet à la fillette de M. Maillard, la statuette est troquée contre une poupée et change de propriétaire. Les événements semblent alors se précipiter. Le nouveau détenteur veut absolument la vendre et la propose à divers musées. Le prix est élevé. Un litige s'en suit, traité par M^e Dupraz, avocat à Romont et propriétaire du terrain sur lequel a été trouvé le bronze. L'objet est alors mis sous séquestre dans la collégiale du chef-lieu jusqu'à ce que l'intervention du chanoine Peissard et la générosité de M^e Dupraz permettent enfin au petit sanglier d'entrer dans les collections du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, en 1911.

Fonction de l'objet

Aux différentes hypothèses d'utilisation déjà mentionnées, de nouvelles sont venues s'ajouter au fil des ans, sans qu'aucune n'ait pu s'imposer par des arguments convaincants. Les interprétations se basent sur l'aspect global de la statuette et sur deux traits particuliers, étrangers au sujet représenté, les anneaux et le tube. Il est intéressant d'observer que, si les deux anneaux de suspension sont d'origine, le petit tube inséré dans le ventre de l'animal consiste très certainement en un ajout postérieur à la

«Le porc qui vit seul»

Telle est en effet la signification du terme «sanglier», du latin «singularis (porcus)». Du porc, il a la silhouette mais pas les dimensions, car il est plus massif et plus vigoureux que son «cousin» domestique. Le sanglier se différencie du cochon par une tête plus grande et allongée, ainsi que par un pelage hirsute constitué de poils raides (soies), de couleur allant du gris au noir, qui en hiver devient une toison dense et laineuse.

Les canines, propres aux bêtes adultes, poussent tout au long de leur vie et pour les mâles on distingue les défenses (canines inférieures) des grès (canines supérieures). Elles sont considérées comme des trophées par les chasseurs qui les appellent «armes», leur longueur et leur beauté étant motif de fierté. Il est intéressant de constater, à ce propos, que les flancs de l'animal sont protégés par une plaque de peau cartilagineuse pouvant atteindre 6 cm d'épaisseur, nommée «armure».



Ces suidés, dont les mâles sont appelés verrats et les femelles laies, vivent en harde, c'est-à-dire en cercles familiaux au sein desquels n'est toléré aucun membre étranger. A la tête du groupe, on trouve la laie la plus âgée qui détient l'autorité. L'âge de l'animal permet non seulement d'établir une hiérarchie à l'intérieur d'une société que l'on pourrait définir de type matriarcal, mais aussi de distinguer les différentes périodes de sa vie. Les petits sont nommés marcassins (sans distinction de sexe) jusqu'à quatre mois, puis bêtes rousses jusqu'à une année; de un à deux ans, ce sont des bêtes de compagnie ou bêtes noires, et les mâles s'appellent ragotins. Ensuite, toujours pour les mâles, on reconnaît les ragots (2-3 ans), les tiers ans (3-4 ans), les quartaniers (4-5 ans), les vieux sangliers (5-6 ans) et les grands vieux sangliers (de plus de 6 ans). Par «solitaire» on désigne un vieux sanglier qui vit à l'écart du groupe.

La forêt constitue l'habitat typique de ces suidés qui peuvent aussi établir leur bauge dans des maquis ou des halliers, et en tous les cas à proximité de l'eau. Omnivores, ils se nourrissent en particulier de glands et de fruits, de champignons, de châtaignes, de racines et de tubercules qu'ils recherchent en labourant la terre avec le boutoir, provoquant ainsi d'importants dégâts.

Les épaisses forêts de l'Europe antique assuraient refuge et nourriture à cette race qui devait être particulièrement abondante, si l'on considère la quantité de représentations figurées. Dans le monde latin, les textes littéraires concernant le sanglier sont nombreux, de même que les légendes, les proverbes et les locutions populaires. Bête de chasse par excellence, le sanglier est un gibier recherché, comme en témoignent les ossements et les défenses retrouvés dans les fouilles. Poursuivi à pied ou à cheval, souvent à l'aide d'une meute de chiens le rabattant vers une ligne de filets, il est ensuite achevé à l'épieu ou à la lance, voire à la hache, au trident, à la massue ou au javelot. Sa mise à mort requiert un face à face redoutable même pour les chasseurs les plus courageux: la violence de ses assauts, soudains et impétueux, oblige ses traqueurs à l'affronter l'arme au poing. Alors, les accidents parfois mortels ne sont pas rares.

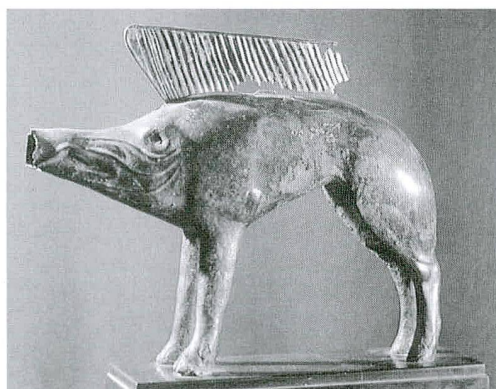


Fig. 4 Sanglier gaulois en bronze de Neuvy-en-Suilla (Musée d'Orléans; h: 27 cm; tiré de Moreau 1995, fig. 9)

¹⁰ A une exception près. Mgr Kirsch «croit que l'objet a été autrefois posé sur un socle muni d'une pointe servant à bien le fixer, et les crochets qu'il porte sur la tête et le dos étaient destinés à le suspendre comme ex-voto dans un temple païen» (La Liberté, 15.IV.1911).

fabrication et représente vraisemblablement un changement d'utilisation. Or, les conjectures formulées tendent à justifier la présence des uns ou de l'autre, sans pouvoir jamais les expliquer en même temps¹¹.

L'élément de fontaine et l'enseigne militaire ont été suggérés à cause de la présence du petit tuyau qui aurait servi dans le premier cas à assurer le passage de l'eau et, dans le second, à fixer l'objet sur une hampe.



Un groupe en bronze trouvé dans le jardin de la Casa del Citarista à Pompéi illustre parfaitement le premier propos. Il s'agit de deux chiens attaquant un sanglier, dans la gueule duquel se trouve un tuyau¹². Un autre petit sanglier en bronze, conservé au Musée archéologique de Venise, offre une comparaison frappante¹³, et les analyses récentes ont mis en évidence un petit tuyau et des incrustations de calcaire dans la gueule de notre animal (cf. encart ci-contre). Cependant, les examens effectués et une observation critique de la pièce incitent à la prudence. L'absence d'une relation directe entre les deux conduits, la médiocre qualité de la soudure du tube greffé dans le ventre et plus encore les deux cassures considérées comme anciennes représentent autant d'obstacles au passage de l'eau qui devait se faire avec une certaine pression à l'intérieur de la statuette.

Quant à l'hypothèse de l'enseigne militaire, quoique séduisante, elle demeure irrecevable. Le sujet représenté est en effet trop petit et trop lourd pour être exhibé au bout d'une hampe



Questions d'archéologues – Réponses de spécialistes

Parmi les interrogations que l'observation du petit sanglier de Rue soulève, figurent la datation de l'objet et son authenticité. Les circonstances de la découverte, fortuite, ne fournissant pas un contexte archéologique clair, il a fallu avoir recours à d'autres méthodes. Les comparaisons stylistiques, par exemple, sont souvent employées pour dater une trouvaille. On peut également soumettre l'objet à des spécialistes de différents domaines et à des analyses spécifiques, pour clarifier et mieux comprendre certains aspects.

Dans le cas précis, l'une de ces interrogations concernait la nature de l'œil conservé que l'on disait être un rubis ou un grenat. Récemment, les expertises de MM. Robert Grauwiler et Eduard Cübelin, gemmologues à Fribourg et à Lucerne, ont reconnu l'inclusion comme étant du verre. Il serait toutefois souhaitable de savoir s'il s'agit de verre ancien.

L'homogénéité de l'objet et la composition de l'alliage représentaient un autre aspect important de la question. Dans un premier temps, on s'est demandé en effet si la statuette avait été fondue en une seule pièce et si le tuyau sous le ventre n'avait pas été ajouté ultérieurement à l'ensemble d'origine. La patine verte qui recouvre localement la surface du bronze avait interpellé Noël Terrapon, l'un de nos restaurateurs. Ayant remarqué qu'elle se dissolvait à l'acétone, il a pensé qu'il s'agissait peut-être d'un vernis moderne. Enfin, grâce aux observations de M. Pierre-Yves Reymond, bronzier-fondeur à Bulle, on avait cru reconnaître au fond de la gueule de l'animal l'une des épingles qui servaient à maintenir en place l'âme ou le noyau de la statuette. Par la suite, les recherches menées par M^{me} Andrea de Meuron de l'EMPA de Thoun ont pu donner une réponse à un certain nombre de ces interrogations et apporter de nouvelles informations (cf. Rapport d'analyses n° 420100).

Tout d'abord, des radiographies ont montré que la statuette avait été coulée d'une seule pièce et qu'elle était creuse, à l'exception de la tête, des pattes avant et de l'arrière-train. Les analyses des matériaux ont fourni des indications intéressantes. Le sanglier est en bronze, un alliage à base de cuivre avec plomb et étain, avec des traces de zinc, et son ancienneté serait corroborée par le pourcentage élevé de plomb (env. 30%).

	Cu	Pb	Sn	Zn	Al
échantillon A (cuisse postérieure droite)	64,7	28,5	6,5	0,2	<0,001
échantillon B (patte antérieure droite)	60,1	29,1	8,3	0,2	<0,001
(analyses chimiques CICP-AES)					

Le tube, à base de cuivre et sans trace d'étain ni de plomb, se dissocie du reste et peut être considéré comme postérieur à l'ensemble. La patine verte s'est avérée être une laque, peut-être de protection. Quant à d'éventuels restes du noyau, on a détecté la présence d'une masse calcaire blanche et d'une sorte de tube dans la gueule de l'animal. Aucune relation directe entre le conduit du ventre et celui de la tête n'a pu être établie. Les résidus calcaires pourraient être dus à de l'eau, mais rien ne permet d'affirmer, du point de vue des analyses, que le sanglier a séjourné en milieu humide ni qu'il a été employé comme élément de fontaine, à travers lequel aurait coulé de l'eau.

D'autres méthodes d'investigation pourraient fournir des indications plus précises sur la datation ou sur la fabrication de la statuette, mais elles sont malheureusement destructives.

Fig. 5 Sangliers «gallo-romains» en bronze

a: Schwarzenacker, milieu III^e s. apr. J.-C. (h: 8,60 cm; tiré de Kolling 1971, Taf. 62)

b: Titellberg, II^e s. apr. J.-C.? (Paris, Musée du Louvre; L: 30 cm; tiré de Römer 1983, 162, Nr 101)

¹² Cf. Kaposy, B., *Brunnenfiguren der hellenistischen und römischen Zeit*, Zürich, 1969, 48.

¹³ Voir Campanile, T., *Due interessanti statuette del Museo Archeologico di Venezia*, Bollettino d'Arte del Ministero della Pubblica Istruzione 1, 1925, 410-416.

¹⁴ Pour les sangliers-enseignes, voir Daremberg-Saglio, s.v. *signa militaria*, et une récente étude à ce propos (Moreau 1995).

comme signe de ralliement! Les exemples connus montrent des animaux d'assez grande dimension, debout sur leurs pattes raides, la crinière hérissée, manifestant leur puissance. Ils sont habituellement en tôle de bronze ou de laiton, matière à la fois légère et brillante, et rendus de façon plutôt schématisée, ne nécessitant pas beaucoup de détails anatomiques (fig. 6)¹⁴. Le sanglier de Rue ne répond pas à ces critères et on imagine mal sa réutilisation dans ce but.

Pour expliquer les anneaux, on a proposé de voir dans notre statuette une lampe, un poids de balance, une amulette ou un ex-voto, puisque ces objets peuvent être suspendus. Des exemples sont connus pour chaque cas.

La fonction de lampe me paraît compromise car le corps de l'animal, bien que creux, ne convient pas à un réservoir à huile et le groin, malgré la



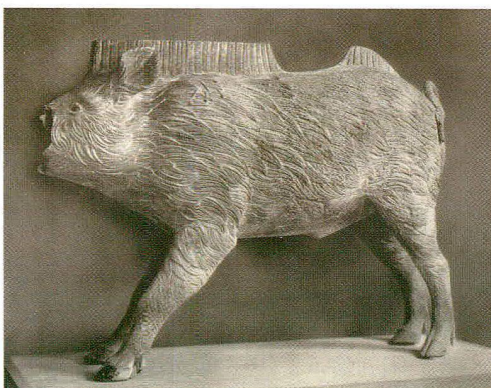
gueule ouverte, n'est pas adapté à accueillir une mèche.

La même observation permet d'écarter la proposition de poids de balance, puisque, dans son ensemble, la statuette ne s'apparente pas aux formes connues qui comportent habituellement un seul anneau de suspension, même lorsque le sujet représenté est identique¹⁵. Qui plus est, le poids de la statuette ne correspond pas à une unité pondérale définie.

Quant à l'ex-voto, l'hypothèse est bien discutée par Héron de Villefosse qui, fort de son interprétation, l'étaye avec moult et savantes considérations et conclut à une offrande suspendue (sans distinction entre l'amulette et l'ex-voto), peut-être consacrée par un soldat gaulois. Il cite à ce propos l'exemple du soi-disant trésor de Neuvy-en-Suillas (voir fig. 4), un ensemble d'une trentaine d'objets en bronze parmi lesquels figurent plusieurs sangliers¹⁶. La comparaison est saisissante. Cependant, les deux anneaux sur le bronze de Rue indiquent seulement qu'il pouvait être suspendu ou attaché et aucun élément

Fig. 6 Sanglier-enseigne gaulois, en bronze, de Soulac-sur-Mer (Musée Archéologique; L: 55 cm env.; tiré de Moreau 1995, fig. 3)

Fig. 7 Sanglier blessé grec, en bronze, milieu V^e s. av. J.-C. (Musée de Stamboul, n° 2577; L: 1,11 m; h: 0,795 m; tiré de Devambez 1937, pl. IV)



15 Cf. deux poids de balance en forme de sanglier (Akten 1994, 343-344, Abb. 7-8).

16 La relation entre les découvertes orléanaise et fribourgeoise avait été également suggérée par M. Léon Dumuys, président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais (ASHF XII, II, 1926, 328).

17 Cf. Künzli, E., *Römische Tempelschätze und Sakralinventare: Votive, Horte, Beute, Antiquité Tardive* 5, 1997, 57-81.

Cassure ou blessure fatale?

Le trou visible derrière l'oreille droite avait attiré l'attention de M. Elmar Bürgy, garde-chasse et fin connaisseur des sangliers. Impressionné par le réalisme de la statuette, il interprétait cette cassure comme une blessure mortelle, tout en m'expliquant qu'aujourd'hui encore, les chasseurs visent cet endroit précis pour tuer la bête. Il concluait, admiratif, que l'artisan-artiste avait de très bonnes connaissances de l'animal, car il avait su saisir l'instant exact du dernier affrontement. La position assise avec les pattes arrière cachées sous le ventre est propre au sanglier chassé, voire blessé; la gueule ouverte, il montre sa force. Aucun doute: le sanglier de Rue devait faire partie d'une scène de chasse.

Les recherches menées par la suite m'ont permis d'étayer ce propos. La littérature et l'iconographie antiques ont été spécialement fécondes sur le sujet de la chasse au sanglier. Parmi la multitude de textes se rapportant à ce gibier recherché et redouté, les riches descriptions des poètes mettent en scènes de véritables monstres écumants, que les héros de tout temps affrontent courageusement, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus... Les représentations illustrent des animaux transpercés, saignants, souvent accroupis, le regard levé sur celui qui leur infligera le coup de grâce. Les sources écrites et figurées concordent sur l'endroit exact qu'il faut viser pour avoir une chance dans ce face-à-face inévitablement mortel: entre le cou et l'épaule de l'animal.

Et je trouve particulièrement frappant un passage d'Homère décrivant un sanglier énorme, avec les soies hérissées et les prunelles en feu, qu'Ulysse tuera d'un coup de lance enfoncée dans son épaule droite!

Petit choix de sangliers chassés (ou blessés) chez les auteurs anciens...

- Homère, *Odyssée*, XIX, 439-454
- Ovide, *Métamorphoses*, VIII, 270-429; X, 710-716
- *Anthologia Latina* (éd. A. Riese), 304, 16-17

... et dans l'iconographie antique

- statue de Stamboul (fig. 7)
- mosaïques de la Villa de Piazza Armerina (Sicile, *diaeta* de la Petite Chasse), du cloître de S. Bibiana à Rome (Musée du Capitole, Centrale Montemartini), de la Villa des Laberii à Oudna (Tunis, Musée du Bardo) et des gladiateurs de Bad Kreuznach (fig. 10)
- *oscillum* de Pompéi (fig. 9)
- sarcophages du Vatican (fig. 8) et de Mantoue (Palais des Ducs).

ne permet d'affirmer son caractère sacré. On sait en effet qu'un objet devient votif lorsqu'une dédicace le consacre à une divinité et qu'on le retrouve dans un dépôt votif, un lairai, un temple, une source sacrée, etc.¹⁷. Malheureuse-



ment le sanglier de Rue est une trouvaille isolée dépourvue de contexte archéologique.

Malgré cela, dans l'état actuel de nos connaissances et à défaut d'autres interprétations plausibles, cette dernière conjecture reste la plus probable. La mention de la source à proximité de laquelle il été trouvé pourrait venir appuyer cette thèse.

Les énigmes du sanglier de Rue

Plusieurs éléments ont contribué à créer, voire à entretenir, une aura de mystère qui enveloppe le petit sanglier de Rue. Pourtant il est possible

Fig. 8 Sarcophage de Via Latina avec Adonis et le sanglier, environ 220 apr. J.-C. (Rome, Vatican, Musée Grégorien Profane, inv. 10409; L: 2,15 m; h: 0,72 m; tiré de Sichtermann 1975, Taf. 13, Kat. 7)

Fig. 9 Oscillum en marbre blanc, I^{er} s. apr. J.-C. (Pompéi, Surintendance archéologique, inv. 20488; 43 x 27 cm; tiré de Ciarallo/De Carolis 1999, 116, n° 64)



aujourd'hui d'en expliquer quelques-uns. La science y est certes pour beaucoup, mais ce sont tout d'abord les méthodes d'étude qui ont changé, donnant lieu à une approche pluridisciplinaire et plus scientifique qu'autrefois. Le bel objet devient objet d'études et d'analyses, c'est-à-dire sujet de recherche.

Parmi toutes les réflexions que ce «singularis porcus» suscite, demeure intacte l'image d'une statuette faisant probablement partie d'un groupe votif, de style (si ce n'est d'époque) romain: un sanglier accroupi, peut-être autrefois sur un rocher, dont les traits sont tellement réalistes qu'on le sait mâle, adulte de deux ans au moins, avec son manteau d'hiver et visiblement agressé. On le devine aux abois, acculé dans ses derniers retranchements, vraisemblablement blessé par un coup qui lui a été infligé à la base du cou, au-dessus de l'épaule, là où les chasseurs savent qu'ils doivent frapper. Il s'agit d'un point faible de la bête, par où l'on atteint les parties vitales, puisque la poitrine est protégée par l'armure. Bien connu des chasseurs de tout temps, il est mentionné dans les traités de chasse, de Xénophon (*L'art de la chasse*, X, 16) à nos jours, aussi bien que dans la littérature et l'iconographie (fig. 7-10). La cassure derrière l'oreille droite coïncide étrangement avec cet endroit précis et on imagine aisément le point d'impact d'une arme de jet, aujourd'hui disparue. Se sentant perdu, l'animal se redresse dans un dernier élan de fierté, prêt à rebondir contre ses agresseurs avant qu'ils ne l'achèvent, grognant sa force et son courage. Ironie du sort, le seul rescapé de ce groupe présumé n'était pas destiné à survivre.

Pour en savoir plus

Aymard, J., *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin des Antonins (Cynegetica)*, Paris, 1951

Boulidoire, J.-L. et Vassant, J., *Le sanglier*, Paris, 1989

Leibundgut, A., *Die römischen Bronzen der Schweiz III: Westschweiz, Bern und Wallis, Mainz am Rhein*, 1980

Abb. 1 Das Wildschwein von Rue, Ansicht der rechten Seite (MAHF Inv. 4514)

Abb. 2 Das Wildschwein von Rue

Abb. 3 «Römische» Wildschweine; a: Rom, grauer Marmor, römische Zeit oder 16. Jh.?.; b: Brunnen aus Aix-en-Provence (siehe Anm. 7)

Abb. 4 Keltisches Wildschwein von Neuvy-en-Suillas aus Bronze

Abb. 5 «Provinzialrömische» Wildschweine aus Bronze; a: Schwarzenacker, Mitte 3. Jh. n. Chr.; b: Titelberg, 2. Jh. n. Chr.?

Abb. 6 Keltischer Standartenaufsatz aus Bronze von Soulac-sur-Mer

Abb. 7 Griechisches Wildschwein aus Bronze, verwundet dargestellt, Mitte 5. Jh. v. Chr.

Abb. 8 Sarkophag mit Darstellung von Adonis mit dem Wildschwein aus Via Latina, ca. 220 n. Chr.

Abb. 9 Oscillum aus weissem Marmor, 1. Jh. n. Chr.

Abb. 10 Gladiatorenmosaik aus Bad Kreuznach, Mitte 3. Jh. n. Chr.

Zusammenfassung

Das Wildschwein von Rue gelangte vor fast 90 Jahren in die Sammlung des Kunsthistorischen Museums von Freiburg. Anlässlich seiner Präsentation als «Kunstwerk des Monats» bot sich die Gelegenheit, bisherige Deutungen, aber auch die technischen Daten neu zu betrachten. Die mit dem üppigen Fell, der leicht gesträubten Mähne und der geöffneten Schnauze sehr naturalistisch ausgeführte Statuette besteht aus Bronze. Abgesehen von zwei antiken Bruchstellen und dem Verlust einer Glasinlage für das Auge, ist sein Erhaltungszustand gut. Auf dem Genick und der Kruppe befindet sich je eine Ringöse, im Bauch ein Röhrchen. Die Funktion dieser Elemente bleibt unklar. Die von der Eidgenössischen Materialprüfungs- und Forschungsanstalt (EMPA) in Thun vorgenommenen Analysen beantworten zum Teil die Frage nach den verwendeten Werkstoffen. Nach bisherigen Deutungen diente das Wildschwein als Lampe, als Gewicht einer Waage, als Amulett oder als Votiv. Es könnte aber auch Bestandteil eines Brunnens oder sogar der Aufsatz einer Militärfahne gewesen sein. Wie die archäologische Analyse und Beobachtungen aus der Wildschweinjagd zeigen, gehörte der in Abwehrhaltung dargestellte, verletzte Wildeber wahrscheinlich zu einer mehrteiligen Votivgruppe aus römischer Zeit. Letztlich führten jedoch die unklaren Umstände der Entdeckung dazu, dass Alter, Herkunft und Funktion nicht mehr sicher bestimmt werden können.



Fig. 10 Mosaique des gladiateurs de Bad Kreuznach, milieu III^e s. apr. J.-C. (tiré de Rupprecht 1989, 19)